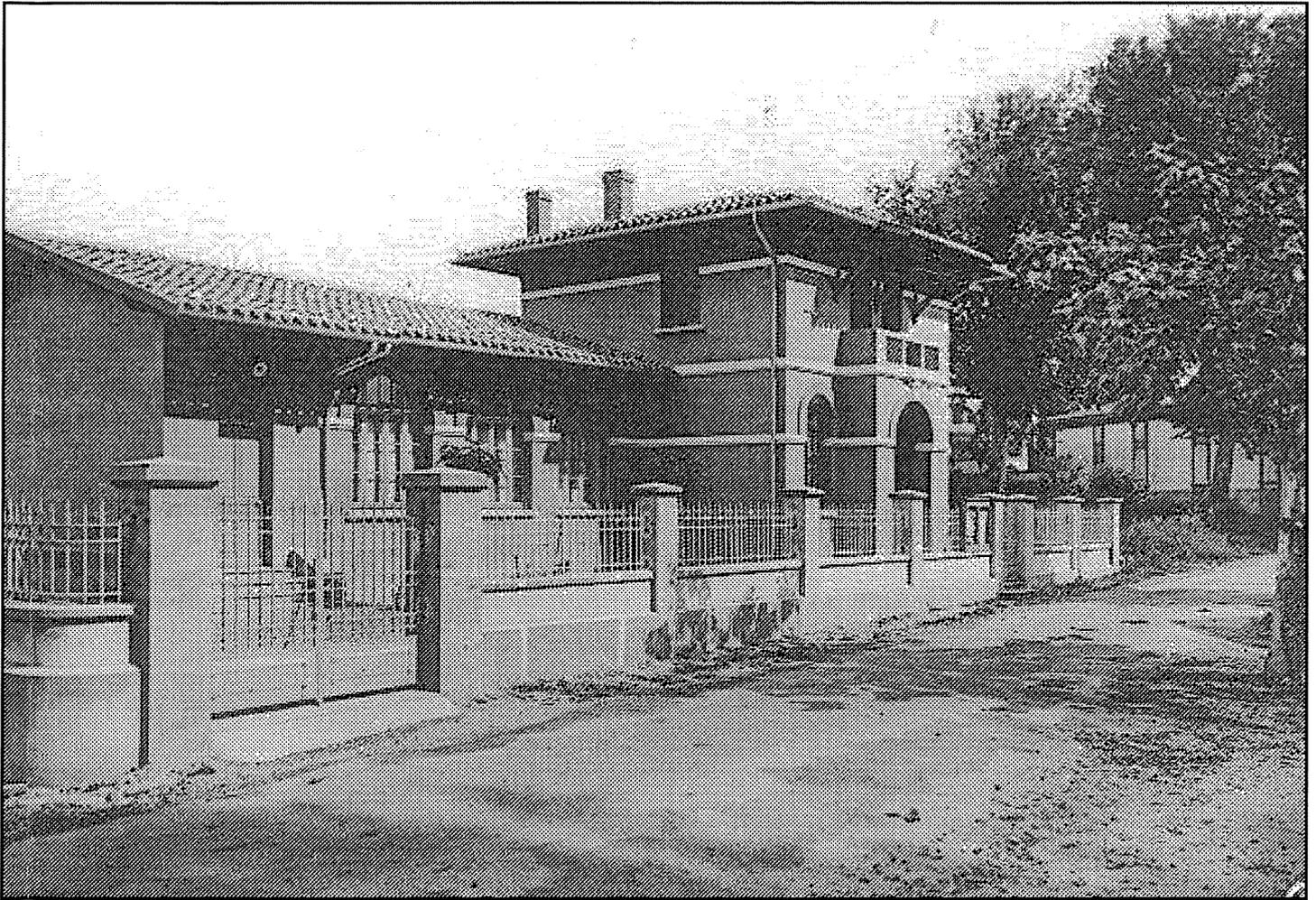


MAIRIE DE LAYRAC-SUR-TARN
BULLETIN MUNICIPAL

N° 3



La Gazette de Layrac

JUILLET 1996

Le mot du Maire...

A l'entrée de l'été, un nouveau numéro du Bulletin Municipal renoue le contact avec et entre nos concitoyens Layracois.



Un nouveau contact s'est justement établi avec la mise en route de la bibliothèque municipale. Une réussite aussi bien dans les apports de livres, que dans la fréquentation. Un seul commentaire : félicitations à l'équipe bénévole.

Par ces temps difficiles, et en fin d'année scolaire, pensons à nos jeunes.

Nous souhaitons de la réussite à nos collégiens et étudiants, et du courage pour ceux qui ne connaîtront pas le succès immédiat.

Nous espérons une bonne saison pour la population qui vit en dépendance de la nature climatologique.

Avec ceux qui prendront un repos mérité en cette période de vacances, nous attendons un bel été.

Permettez-moi d'anticiper un peu et de penser à septembre : nos jeunes sont volontaires, le Comité des Fêtes prépare déjà la fête locale.

Votre participation les encouragera et ainsi LAYRAC vivra...

Le Maire,

Au fil du Conseil Municipal...

BUDGET UNIQUE 1996

Le 28 mars 1996, le budget prévisionnel a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Il se décompose comme suit :

1) Recettes de fonctionnement.....	1 072 984 F	
• Dotations versées par l'État.....	304 689 F	361 921
• Impôts indirects.....	12 450 F	
• Contributions directes, taxes professionnelles.....	315 896 F	
• Produits antérieurs.....	353 149 F	
• Divers.....	97 800 F	
2) Dépenses de fonctionnement.....	1 072 984 F	
• Denrées et fournitures.....	28 200 F	
Produits pharmaceutiques, combustibles, produits ménagers, fournitures de voirie, scolaires, de bureau		
• Frais de personnel.....	206 100 F	
• Travaux et services extérieurs.....	282 557 F	
Entretien de terrains, matériel, acquisition de petit matériel, mobilier, EDF, gaz, eau, assainissement, assurances		
• Participation ordinaire à charges intercommunales.....	391 778 F	
(SIGEP, ordures ménagères, déchetterie, OPAH, pool routier, repas, cantine)		
• Allocations-subventions.....	14 160 F	13 500
Journées des aveugles, Paralysés de France, Jeunes agriculteurs, Accidentés du travail, Club du 3 ^{ème} âge, Comité des fêtes, Amis de l'école, Club des amis de Layrac		
• Frais de gestion générale.....	93 000 F	
Fêtes et cérémonies, documentation, affranchissements, indemnité du maire et des adjoints		
• Excédent de fonctionnement capitalisé.....	55 289 F	
• Impôts et taxes.....	1 900 F	

TAXES

Il est à noter que, pour les différentes taxes suivantes, le Conseil Municipal a voté les augmentations suivantes :

- la taxe d'habitation de.....8,80 %..... à9 %
- la taxe foncière de.....10,10 %..... à10,30 %
- la taxe professionnelle de.....8,15 %..... à8,20 %
- la taxe sur les terrains non-bâties passera d'un taux de 63,75 à un taux de 64.

Soit une augmentation moyenne de 1,4 % qui rapportera 4 000 F supplémentaires à la commune.

POOL ROUTIER

Le prochain pool routier sera subventionné à 56 % : parking de l'église dégradé et bas de la côte des Couloms, en remontant. Début des travaux prévu pour juillet.

PRESBYTÈRE

Le Conseil Municipal a voté la réfection des deux appartements du presbytère, peu fonctionnels et vétustes. Des subventions doivent être accordées pour permettre la réalisation de ce projet.

DECOSSET

Lors de différentes réunions organisées par DECOSSET, il a été demandé par le Conseil en la personne de notre Maire :

- si les communes avoisinantes auraient des garanties pour la non-pollution,
- si les boues des stations d'épuration de Toulouse viendraient à Bessières,
- comment se ferait le stockage des cendres, des déchets, etc.
- quels contrôles,
- quels dédommagements,
- quelle sécurité...

à suivre...

DÉPÓSITOIRE COMMUNAL

Tarifs de mise à disposition du dépositaire communal voté par le Conseil Municipal :

- les 3 premiers mois.....gratuit
- du 4^{ème} au 6^{ème} mois.....90 F/mois
- du 7^{ème} au 9^{ème} mois.....120 F/mois
- du 10^{ème} au 12^{ème} mois.....150 F/mois
- au-delà d'un an.....530 F/mois

Stop Infos...

☐ Mission locale départementale et rurale

Jeunes de 16 à 25 ans, vous avez quitté l'école et vous êtes sans solution d'emploi :

- vous pouvez bénéficier de formations rémunérées pour obtenir un CAP ou un BEP dans le cadre du crédit formation individualisé
- vous pouvez acquérir une expérience professionnelle dans le cadre d'une formation en alternance. Différentes mesures et contrats en entreprise vous sont accessibles : contrat d'apprentissage, de qualification, d'adaptation.
- vous pouvez obtenir une aide en matière de logement, de santé ou pour faire face à de sérieuses difficultés financières.

☎ 61 13 15 54

✉ Siège administratif
61, rue Pierre Caseneuve
31200 TOULOUSE

Dans tous les cas adressez-vous à la mission locale de VILLEMUR :

🕒 mardi et mercredi matin (sur RDV)

☎ 61 37 61 29

☐ Passage du Musibus

Prêt direct : cassettes audio, compact disc, presse musicale.

- BESSIÈRES (place de la Mairie)

🕒 1^{er} mercredi de 9 h 30 à 12 h 30

- VILLEMUR (devant la Mairie)

🕒 3^{ème} mardi de 10 h 00 à 12 h 30

☐ OPAH

L'équipe d'animation de Site & Cité assure des permanences d'information. Elle vous renseigne, vous conseille, vous assiste dans vos démarches (plan de financement, montage du dossier de demande d'aide...) gratuitement et sans engagement de votre part.

🕒 jeudi de 9 h à 12 h
20 juin - 4, 25 juillet - 22 août -
5, 19 septembre, -10 octobre 1996

✉ Mairie de VILLEMUR

☎ 61 37 61 20

☐ Le chèque emploi-service

Créé par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le chèque emploi-service vous permet de rémunérer les personnes que vous employez avec le moins de formalités possible.

Utilisation du chèque emploi-service

Pour un emploi occasionnel ou plus régulier : (travaux ménagers, de jardinage, aide aux personnes âgées, soutien scolaire, garde occasionnelle d'enfants...).

Il peut être désormais utilisé pour les emplois d'une durée supérieure à 8 heures par semaine ou à 4 semaines consécutives par an. dans ce cas, un contrat de travail doit être établi.

Où se procurer les formulaires ?

Dans les agences bancaires, les bureaux de poste, les Caisses d'Épargne et auprès des correspondants du Trésor. Une brochure d'information y est à votre disposition.

Démarches administratives.

- Après avoir complété le volet social, l'employeur l'adresse au Centre National de Traitement du Chèque Emploi-Service (42961 SAINT ÉTIENNE cedex) à l'aide des enveloppes pré-adressées fournies avec le chéquier.
 - Ce centre assure le calcul de l'ensemble des contributions et cotisations sociales. Il délivre :
 - . tous les mois, une attestation de travail à l'employé
 - . en fin d'année, une attestation annuelle à l'employeur, lui permettant de justifier de son droit à réduction d'impôts (50 % du montant salaire + charges plafonnés à 45 000 F).
- En outre, les personnes âgées de plus de 70 ans sont exonérées des charges sociales.

☐ RSIERDT

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Rive Droite du Tarn.
Après étude du budget et en rapport avec celui-ci, la nouvelle tarification s'établit ainsi :

- Redevance fixe..... 450 F
- Location de compteur..... 40 F
- Mètre cube consommé 5,45 F

☐ Divagation des chiens

En raison de plaintes reçues à la Mairie, nous rappelons à nos concitoyens les trois premiers articles de l'arrêté préfectoral relatif à la divagation des chiens.

Article -1- Les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient trouvés sur la voie publique, dans les champs et dans les bois, non munis d'un collier portant le nom et le domicile de leur maître ou ne présentant pas de tatouage d'identification, seront conduits à la fourrière et abattus après un délai de quatre jours ouvrables et francs s'ils n'ont point été réclamés et si le propriétaire reste inconnu. Le délai est porté à huit jours pour les chiens et chats avec collier ou pour les chiens portant la marque de leur maître ou un tatouage d'identification.

Doit être considéré comme errant tout chien ou tout chat inconnu et non immédiatement sous la surveillance de son maître.

Article -2- Tout chien ou chat ayant mordu ou griffé une personne, même s'il est vacciné contre la rage est, si l'on peut s'en saisir sans l'abattre, soumis par son propriétaire ou détenteur et à ses frais à la surveillance d'un vétérinaire sanitaire pendant une durée de quinze jours conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 1^{er} décembre 1976 susvisé.

Article -3- Les municipalités doivent désigner des locaux à l'usage de fourrière et faire procéder de manière effective à la capture des chiens ou des chats errants. Les propriétaires auxquels sont restitués les chiens ou les chats capturés sont tenus d'acquitter les frais de conduite, de nourriture et de garde conformément au tarif fixé par l'autorité municipale.

Par ailleurs, si des chiens errants élisent domicile chez vous, téléphonez à la Mairie qui vous aidera dans vos démarches.

Vie associative...

CLUB DE TENNIS LA MAGDELAINE - LAYRAC



Cette année, comme tous les ans, l'école de tennis du club de tennis de La Magdelaine - Layrac a organisé des cours pour les enfants et adolescents. Devant l'arrivée de jeunes débutants de 6 à 8 ans il a créé un groupe supplémentaire, particulièrement destiné aux plus jeunes. Au total l'école accueille 19 enfants répartis en 5 groupes. Les leçons sont données depuis maintenant 3 ans par Patrick COURNUC. Il a, cette année, rendu les cours plus attrayants en introduisant des entraînements plus ludiques avec, par exemple, la pratique de partie de "tennis ballon". Au début du printemps il a organisé à Villemur des rencontres avec le club de cette ville. En juin, les enfants rencontreront sur les terrains de Layrac, La Magdelaine et Villemur les équipes de Vacquiers et de Villemur. Enfin, pour clôturer l'année, il organise les tests nationaux qui permettront de décerner à nos jeunes champions les "balles" blanches, jaunes, oranges et rouges.

Nous rappelons que les tarifs : 210 ₣/an par enfant quand les parents ne sont pas adhérents et 60 ₣ (prix de la licence) quand un des parents est membre du club, mettent ce sport à la portée de tous.

Pour information : les supermarchés proposent les raquettes enfants aux environs de 150 ₣.

D. CARRÉ

Secrétaire du club

Petite chronique de LAYRAC...

par Robert Mosnier

«Un prince, une religion»

Ce vieil adage typique de la société médiévale allait subsister longtemps dans les mentalités, amenant la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV, en 1685.

Layrac, bastide de la vicomté de Villemur, acquise à la Réforme (protestantisme) devait suivre le destin des états de la Reine de Navarre, Jeanne d'Albret, mère du futur Henry IV, qui instituait le Calvinisme, religion d'état.

La population rurale restait dans son ensemble, profondément catholique ; les bourgeois, notables, financiers, commerçants retrouvaient dans l'esprit de la Réforme la liberté de commerce, la glorification du travail, les prêts à intérêt (interdits par l'Église), un essor propre au développement d'une société précapitaliste où le patrimoine foncier n'était plus la seule source de richesse.

Deux conceptions de société, au-delà du drame religieux, s'affrontaient. Notre village allait en subir le contrecoup.

Le 12 mars 1585, le jeune roi Henri de Navarre, héritier du trône de France, se rendant de Montauban à Castres pour rencontrer le duc de Montmorency Damville, gouverneur du Languedoc et chef des catholiques modérés, en vue d'un traité d'alliance, était reçu solennellement dans sa vicomté.

Aux portes de Toulouse tenue par la Ligue, les ultras hostiles à tout rapprochement avec un roi huguenot, une telle rencontre était en soi un véritable exploit.

Le manifeste de Saint Paul Cap de Joux, signé le 10 août 1585, allait introduire et affirmer certaines idées de tolérance et d'acceptation de croyances différentes.

Le 8 juin 1997, notre village est convié, avec l'ensemble du canton, à recevoir notre bon roi Henri. Pour nous y préparer, une série de rencontres et de conférences auront lieu toute l'année pour mieux comprendre l'esprit de nos aïeux, leurs préoccupations si proches des nôtres à une période de mutation de notre histoire.

à suivre...

Dans notre village...

LES PIGEONNIERS

D'après l'ouvrage de Bertrand de VIVIES, conservateur des musées de Gaillac : «Les pigeonniers du sud-ouest»

«Dans son dictionnaire d'architecture, Eugène VIOLLET-LE-DUC (1814-1879) remarquait déjà que les régions du Midi, et surtout le Toulousain étaient beaucoup plus pourvues en pigeonniers que les provinces du nord. Mais ceux-ci étaient de dimensions plus modestes.

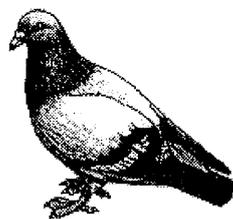
Faisant partie bien souvent d'exploitations agricoles, ils sont généralement isolés dans la campagne, en hauteur et dans l'espace pour trois raisons :

- le pigeon a besoin de tranquillité, tout en surveillant les alentours de son habitation et en contrôlant les éventuels prédateurs ;
- il était bon d'éloigner les colombins du puits ou de la source d'eau de la ferme pour éviter la pollution ;
- et les propriétaires, bien souvent, étaient soucieux de mettre en valeur l'architecture de leurs exploitations.

Il faut réunir les meilleures conditions pour que la fécondité des oiseaux y soit la plus parfaite. Aucun autre animal ou oiseau de basse-cour ne bénéficie d'un tel traitement de faveur. Celui-ci est dû à trois raisons principales : sa chair est estimée lorsqu'il est jeune, sa fiente est un engrais précieux et, surtout depuis l'Antiquité, le pigeon a servi de messenger. Il est souvent arrivé que le pigeonnier fasse partie de la dot de la jeune fille, comme dans le mariage de Marguerite Grahet, à Itzac, en 1564. En Lauragais, il était d'usage de réserver la vente des pigeonneaux aux valets de ferme. Cette vente permettait d'améliorer leur quotidien ou celui des propriétaires dans d'autres régions.

La reproduction des pigeons étant difficile à réguler, dès 1789, on obligea les propriétaires à les enfermer pendant certaines périodes de l'année et on autorisa le droit de chasse. Les dégâts dus à la surpopulation furent souvent l'objet de rapports de l'administration de Toulouse qui dénombra 430 000 pigeons en Haute-Garonne en 1862 !

Les pigeonniers semblent tous dériver de la tour, symbole féodal. En Languedoc, chacun pouvait ériger son colombier



à sa guise, à l'inverse des provinces du nord où celui-ci était réservé aux terres nobles. Au XVI^e siècle, le Parlement de TOULOUSE s'est plusieurs fois prononcé contre des seigneurs qui voulaient en limiter l'usage.

Parmi les différents types de pigeonniers, nous trouvons à Layrac le plus classique en grand nombre : le type toulousain ou méridional. Celui-ci est constitué d'une bâtisse rectangulaire dont la toiture à deux étages successifs et décalés en marches d'escalier, lui a valu le surnom de "pied-de-mulet". Bien d'autres types existent : le pigeonnier sur piliers de pierre, le pigeonnier polygonal, le pigeonnier sur arcades, le pigeonnier-tour cylindrique, le type gaillacois, le type gariotte, le pigeonnier-balai, le pigeonnier-porche... et le pigeonnier-tour carré qui est sans doute le plus ancien et qui était réservé aux terres nobles à une certaine époque. Il est généralement surmonté d'une toiture à deux ou quatre pentes, agrémentée de lanternon ou de clocheton (petit toit pyramidal, haut et effilé, qui coiffe le sommet des caisses dans la majorité des types de colombiers). Les lucarnes possédant des trous d'envol sont les seuls moyens d'accès à l'intérieur du bâtiment

pour les volatiles. Certains pigeonniers sont couronnés d'épis de fâitage, de quilles ou d'appeaux. Ces ornements, très décoratifs, étaient jadis le symbole de leur prospérité. L'intérieur était aménagé par des boulines : cases carrées ou circulaires destinées au logement des couples et de la couvaison. Les boulines pouvaient être aussi en forme de paniers d'osier hémisphériques ou encore fabriqués avec une armature de bambous noyée dans du torchis. Les trous d'envol, ronds ou carrés, d'une grandeur maximum de dix centimètres, interdisaient l'accès aux oiseaux rapaces et, bien souvent, une ceinture de faïence verte empêchait les rats d'accéder aux ouvertures.

Les Layracois, comme tous les habitants de France et de Navarre, ne sont pas les seuls à être friands de jeunes pigeonneaux bien tendres et bien dodus.»

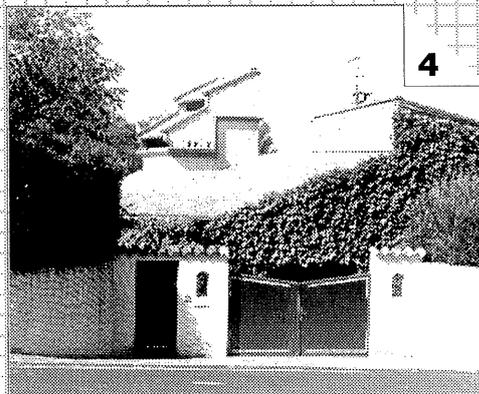
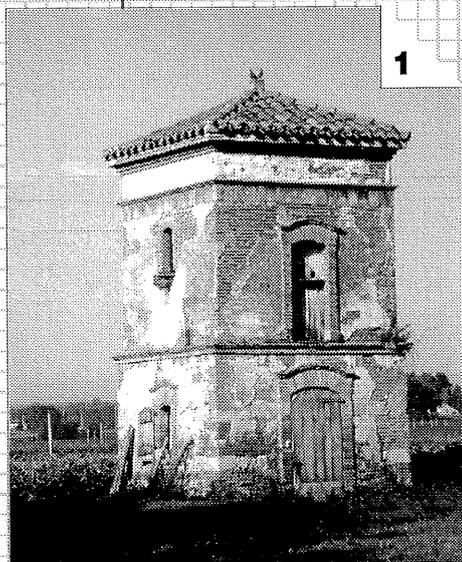
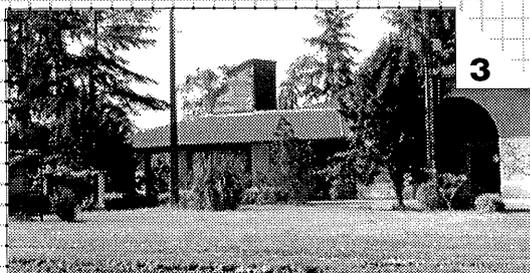
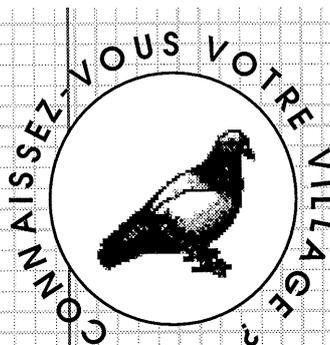
JEU- CONCOURS : CONNAISSEZ-VOUS VOTRE VILLAGE ?

- Question 1 : À quelles maisons appartient les pigeonniers photographiés page suivante ?
Question 2 : Combien de pigeonniers existent sur la commune de Layrac (anciens, restaurés ou plus récents) ?
Question subsidiaire : À la mairie et à la bibliothèque du village se trouvera un panneau sur lequel figureront tous les pigeonniers recensés. Donnez le nom de leurs propriétaires. (Cette question servira pour départager les éventuels ex æquo).

LOT : 1 repas gratuit lors de la fête du village.

Toute personne venant à 20 h au repas de la fête avec son pigeon aura droit à une boisson gratuite.

Nous remercions les propriétaires des pigeonniers d'avoir, à leur insu, participé à ce jeu.



✂

BULLETIN de PARTICIPATION

(à découper ou à recopier et à remettre à la mairie ou à la bibliothèque avant le 25 août 1996)

Nom : Prénom :
 Adresse : N° tél. :

Question 1 -1-.....-3-.....-5-.....
 -2-.....-4-.....-6-.....
 Question 2

Question 3 -1-.....-8-.....-15-.....
 -2-.....-9-.....-16-.....
 -3-.....-10-.....-17-.....
 -4-.....-11-.....-18-.....
 -5-.....-12-.....-19-.....
 -6-.....-13-.....-20-.....
 -7-.....-14-.....-21-.....

Renseignements pratiques...

Fiche individuelle d'état civil ou fiche familiale

- . Dans n'importe quelle mairie
- . Présenter le livret de famille (ou l'extrait d'acte de naissance, l'extrait d'acte de mariage des personnes concernées)
- . Obtention immédiate et gratuite
- . Document valable trois mois

Pour une fiche d'état civil de nationalité française, il faut obligatoirement présenter votre carte d'identité en cours de validité.

FICHES D'ÉTAT CIVIL : SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !

Si une administration vous demande une fiche d'état civil, pour ses besoins propres, sachez qu'il n'est pas nécessaire de vous déplacer en mairie, puisqu'en application du décret n°53.914 du 26 septembre 1953, toujours en vigueur, les administrations sont habilitées à établir ce document : Préfecture, Rectorat d'académie, Inspection académique, Direction régionale de la jeunesse et des sports, universités et instituts universitaires, ASSEDIC, Caisse d'allocations familiales, Caisses primaire ou régionale d'assurance maladie, Centre hospitalier régional, etc.

Carte d'identité

- . À la mairie dont dépend votre domicile
- . Présenter dans tous les cas
 - 2 photos d'identité récentes et identiques
 - 2 justificatifs différents de domicile
 - 1 timbre fiscal de 150 F

Pour une première demande, présenter aussi :

- le livret de famille du demandeur ou de ses parents ou l'extrait de naissance avec filiation
- la preuve de la nationalité française
- l'imprimé de demande de la carte nationale remplie par le demandeur, le cas échéant

Pour un renouvellement de carte périmée, présenter :

- la carte périmée, si l'état civil n'a pas changé

Modification d'une carte en cours de validité

- mariage / changement de nom : présenter une pièce justificative du changement de nom
- changement de domicile : présenter 2 justificatifs du nouveau domicile ; faire modifier le changement de domicile n'est pas obligatoire

Si la carte d'identité est en cours de validité, votre carte sera modifiée à titre gratuit jusqu'à sa limite de validité.

Délais d'obtention

- . 8 jours en moyenne
 - . les mineurs doivent être accompagnés d'un des parents qui présente le livret de famille
- Toute personne de nationalité française peut obtenir la carte d'identité. Elle est valable 10 ans.

La carte d'identité n'est pas obligatoire mais il est fortement recommandé d'en posséder une. Elle est souvent demandée dans des démarches de la vie quotidienne.

Passeport

- . À la mairie de votre domicile
- . Pour une première demande, présenter :
 - 2 photos d'identité récentes et identiques
 - 2 justificatifs différents de domicile
 - 1 timbre fiscal de 350 F
 - la carte d'identité en cours de validité
 - le livret de famille pour les femmes mariées
 - le formulaire à remplir qui vous sera remis
- . Pour le renouvellement, présenter :
 - l'ancien passeport
 - 2 photos d'identité
 - 2 justificatifs de domicile
 - 1 timbre fiscal de 350 F
- . Les enfants de moins de 15 ans peuvent, soit posséder leur propre passeport, soit être inscrits sur celui de leurs parents.
- . Au-delà de 15 ans, les enfants doivent avoir leur propre passeport

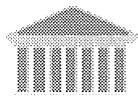
Délai d'obtention : 8 jours environ.

Document valable 5 ans.

De nombreux pays demandent un visa : les documents doivent être demandés au Consulat ou à l'Ambassade du pays concerné.

Le visa est toujours payant (on peut vous refuser un visa).

Chez nous...



état civil

• Naissances

16-IV-96 Thibault BRÉGAIL
 25-V-96 Alaxis GUYOMARD

• Décès

17-XII-95 Joseph PIZZATO
 9-IV-96 Jeannine ANDRIEU
 20-IV-96 José MONTERO
 31-V-96 Fernand CLAUVÉ



nouveaux arrivants

Bienvenue à Nathalie Bellemain et à Eric Laurent au lieu-dit "Rouzel" ainsi qu'à Kathy Fiegler et sa fille Céline au "Roudier".



petites annonces

- Recherche personne pour garde occasionnelle d'enfants (2 ans, 5 ans, 7 ans).
Madame Curlier : 61 35 46 80
- Jeune femme ferait heures de ménage, repassage, nettoyage, garde d'enfants, tonte gazon, de façon occasionnelle ou régulière
Catherine TUR : 61 74 75 67



vide-grenier

Envisagé le 29 septembre.
 Pour tout renseignement, s'adresser à Mireille DIRAT au 61 35 32 72
 Nous avons besoin de participants et les collaborateurs seront les bienvenus.



la gazette de Layrac

Ce numéro a été réalisé par J.P. Alvarez, D. Carré, J. Bonnet, M. Dirat et J.C. Plasse
 Le prochain numéro est prévu pour janvier 1997.



les mots croisés de JPA

Horizontalement :

1- Touche Layrac. Aïeul. 2- Phon pas plus. Entrée. Montagne volcanique. 3- Coupent. Suffisant. 4- Langue du nord. Oui russe. Fauve 5- Se nourrit. Ne dit pas la vérité dans un sens. 6- Ancien préfet de police de Bordeaux. Arrange des cultures suivant un plan. 7- Phon : prénom féminin. Géré d'une manière insolite. Berge. 8- Allai en justice. Complètement disloqué. Ennui. 9- Pour le golf. Machine hydraulique. 10- Pas à elle. Nouvelle lune. Rougis en premier. 11- Aromatisée. Vallée inondée. 12- Envoyées au public. Adroits à tromper.

Verticalement :

A- Un peu tordu ! En voie de disparition à Layrac. B- Ensemble des pays de langue d'oc. C- Personnel. Suçai. D- Moitié d'endormeuse. Travaux d'été. E- Travail enivrant. Ne se met pas à table. F- Vent des fous. Le pape. G- Mesure 576 m. Prend sa source au "Trou du Taureau". H- Article. A toi. Curé de Layrac. I- Marqua le dédain. Possessif. J- Colombiers. K- Entantin. Continent. L- 3404 m plus haut. Monticule.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Solution du numéro 2

Horizontalement 1- ANNEE - VOUS 2- NOUS - PORN 3- NEIGE - VEEU 4- ILS - PELE 5- JESUS 6- JOUETS - BI 7- VERT - OUT 8- DECEMBRE 9- VIRUS 10- ALEX - BONNE.

Verticalement A- ANNIE - VIVA B- NOEL - JE - IL C- NUIS - ORDRE D- ESG - JUTEUX E- EPEE - CS F- ESTEE G- VOULUS - MAO H- OREES - OB I- UNE - BURIN J- SOUHAITE

La phrase cachée : "JE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE"

MERCI A FRANCOISE DUMOULIN
 POUR LA REALISATION GRAPHIQUE
 DE CE NUMERO

La vie à l'école...



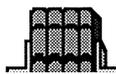
La première - riche en découvertes - leur a permis de mieux connaître la vie d'un aéroport. Peu nombreux étaient ceux qui avaient eu l'occasion d'accompagner quelqu'un à Blagnac et encore moins de prendre l'avion. Cette visite leur a permis de prendre conscience de la sécurité qui entoure les installations aéroportuaires (caméras de surveillance, policiers en civil, laissez-passer). Ils ont vu l'entraînement des pompiers qui doivent être toujours prêts à intervenir sur un incendie. Ils ont observés, dans leurs occupations quotidiennes, les mécaniciens, les pétroliers, les bagagistes, les hôteses, les stewards, les pilotes... Mais surtout, quel plaisir de voir voler les Airbus de Toulouse, de contempler le gros Beluga dans son garage, de monter dans un avion de l'Aéropostale et de se mettre à la place du pilote.

L'après-midi a été réservée à une exposition de sciences et animation : "100 ans de communication". Ils ont pu mesurer les progrès accomplis depuis le téléphone de Bell jusqu'aux satellites de communication, du télégraphe morse à nos télécopieurs, depuis la première TSF, les premières télévisions en noir et blanc à une seule chaîne à écran grossissant jusqu'à nos télévisions actuelles.

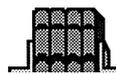
La deuxième journée leur a fait remonter le temps à Fontirou. Ils ont peint comme les hommes de la préhistoire et chacun a pu prendre son chef-d'œuvre pour le faire admirer. Ils ont été fascinés par le monde des dinosaures et des premiers mammifères. Le village néolithique leur a fait découvrir une vie qu'ils n'imaginaient pas ainsi : construction des maisons, occupations agricoles, cérémonies et, ce qui les a surtout étonnés, existence de soins médicaux, très sommaires bien sûr et dépourvus de l'hygiène que l'on exige actuellement.

La visite de la grotte les a aussi beaucoup impressionnés.

Au fil des livres...



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



*L*a bibliothèque Layracoise n'a pas la prétention de rivaliser avec celle du palais de Ninive, construite sept siècles avant Jésus-Christ et qui contenait vingt mille tablettes ou fragments d'argile, ni avec les rouleaux de papyrus égyptiens et encore moins avec la Bibliothèque Nationale de Paris, riche d'environ dix millions d'ouvrages.

Sur les rayonnages de la bibliothèque de Layrac, six cents livres prêtés ou donnés vous attendent, ainsi que trois cents ouvrages de la médiathèque de Toulouse et quatre cents revues.

Vous trouverez des romans classiques, contemporains, policiers, sentimentaux, historiques, politiques, de science-fiction ; des documentaires traitant de sujets bien différents comme la peinture, l'Égypte, les grottes, la Dernière Guerre, la cuisine, le restauration des meubles, l'élevage des pigeons, le jardinage, l'électricité, la menuiserie...

Il y en a pour tous : livres plastifiés pour les tout-petits, contes pour les moyens, BD pour les grands, bibliothèque rose ou verte suivant les goûts et même des ouvrages à gros caractères pour les personnes ayant des problèmes de vision.

Au fil des revues, vous pouvez :

-  visiter le monde entier : GÉO, GRANDS REPORTAGES, PARTANCE...
-  escalader les montagnes : PYRÉNÉES...
-  côtoyer les plus grands félins : TERRE SAUVAGE, BÊTES & NATURE, WAPITI, WAKOU...
-  devenir le contemporain de La Fayette : HISTORIA, GRANDS PERSONNAGES...
-  soigner votre cholestérol : TOP SANTÉ...
-  explorer la galaxie : SCIENCES ET VIE JUNIOR...
-  améliorer votre habitat : SYSTÈME D...
-  étudier les grands sujets sociologiques : RÉALITÉS, LES DOSSIERS DU CANARD ENCHAÎNÉ, LES COURRIERS DE L'UNESCO...
-  partager un moment de détente avec vos enfants : PICOTI, TOUPIE, TOBOGGAN...
-  envisager de faire un journal : ASTRAPI...

Pour faciliter vos recherches, un répertoire des différents sujets est à votre disposition.

Soixante treize lecteurs, fervents admirateurs de Fasse Toth dieu égyptien de l'écrit, fréquentent régulièrement la bibliothèque. Nous les en remercions, ainsi que tous ceux qui nous ont aidé à réaliser cette bibliothèque : donateurs de livres, aides occasionnelles, bénévoles qui vous accueillent à chaque permanence. Pour la rendre plus confortable, nous recherchons du mobilier pour enfants (tables, chaises), des étagères, des présentoirs, des coussins, des tapis...

Nous vous rappelons que nous fonctionnons en partie grâce à vos dons financiers qui nous permettent d'élargir le patrimoine de notre village.



PERMANENCE tous les mercredis de 17 h à 18 h
le 1er dimanche du mois de 16 h à 18 h.
idem pendant les vacances.

Les échos de la fête...

Le samedi 15 juin 1996, en cet après-midi si ensoleillé, nos élèves du groupement pédagogique



nous ont offert un spectacle varié. Malgré la chaleur, ils ont mis tout leur cœur à réussir leur prestation.

Les tout-petits, un peu étonnés de se retrouver sur scène, devant un public, ont bien sûr ravi tout le monde. Nous avons apprécié les talents de chanteurs et danseurs des élèves du

CP et de Grande Section. Les grands ont, comme toujours, exécuté avec maestria leurs morceaux à la flûte et interprété des chants.

Les élèves de Layrac ont essayé de varier les plaisirs avec des chants, danses, poésies et interprétation d'une saynète : il s'agissait de leur choix personnel (sur le travail de l'année). La fin de la soirée n'était peut-être pas propice à l'écoute attentive de la petite pièce. Vous pouvez croire qu'ils l'avaient préparée avec grand soin et que leur "trac" avant d'entrer en scène était celui des professionnels. Aussi sommes-nous



quelques uns qui aimerions - et eux aussi, ont-ils dit - les voir rejouer cette saynète, par exemple le samedi soir de la fête locale à Layrac, pour que vous profitiez de leur enthousiasme.

DERNIÈRE MINUTE

Madame DUMAS, trésorière de l'association «Henry IV et Villemur», animera la soirée du 3 juillet à 21 h, à la Mairie de Layrac, en vous présentant le programme de la Journée Henry IV du 8 juin 1997. Nous vous attendons nombreux.